

# PUBLICATIONS LEGALES

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Nouméa du 27 novembre 2008 enregistré à Nouméa, le 15 décembre 2008, folio 148, numéro 1777, bordereau 315/7, FRANCE CABLE ET RADIO, SA au capital de 762.500.00 EUROS, siège social : 6 place d'Alleray, Paris, RCS Paris 307299248, a vendu à CITIUS, SA au capital de 4.548.000 F CFP, siège social : 1 rue du Contre amiral J. Bouzet, BP A1, 98848 Nouméa Cedex, RCS Nouméa B 862 391,

Le fonds de commerce de transmission des télécommunications internationales de la Nouvelle-Calédonie exploité à Nouméa 1 rue du Contre amiral J. Bouzet, moyennant le prix de 1.030.000.000 F CFP.

Entrée en jouissance : 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Les oppositions seront reçues à Nouméa, SELARL TONNELIER, 32 rue du Général Gallieni, BP 101, 98845 Nouméa Cedex, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

La première insertion est parue dans le journal d'annonce légale Télé 7 Jours du 14 janvier 2009.

## TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

### AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de la S.A.R.L. ODEON, dont le siège social est 35 rue Jean Jaurès - 98800 NOUMEA exerçant une activité de bijouterie joaillerie sous le n° R.C.S Nouméa n° 85 B 129445, a fixé la date de cessation des paiements au 10 avril 2008, a désigné Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire titulaire, Betty LEVANQUE en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (15 rue Colnett - BP 3420 - 98846 NOUMEA) en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées de nouveau au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

*Le greffier*

## TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

### AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de la S.A.R.L. ARAFURA, dont le siège social est 41 rue de la Boudeuse -

BP 7754 - 98800 NOUMEA, R.C.S. Nouméa n° b 398818, organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

*Le greffier*

## TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

### AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a prononcé la résolution du plan et la liquidation judiciaire de M. Vanaï LAVASELE né le 8 octobre 1965 à NOUMEA demeurant 186 lotissement Bernut - 98809 MONTDORE - Ridet Nouméa n° 283473001, a fixé la date de cessation des paiements au 10 juillet 2008, a désigné Nicole MOREAU en qualité de juge-commissaire titulaire, Betty LEVANQUE en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (15 rue Colnett - BP 3420 - 98846 NOUMEA) en qualité de liquidateur. (Tél 28.14.24).

Les créances doivent être déclarées de nouveau au mandataire liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie, ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

*Le greffier*

## TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

### AVIS

Par jugement du 12 janvier 2009, le tribunal mixte de commerce a arrêté un plan de redressement de Bertrand DEYRES né le 15 avril 1955 à LA REOLE (33190), demeurant Villa des Cascades - 98870 BOURAIL, Ridet Nouméa n° 835587001, organisant la continuation de l'entreprise et a désigné la Selarl Mary Laure GASTAUD en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

*Le greffier*

## TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE NOUMEA

### AVIS

Le tribunal mixte de commerce a, par jugement du 12 janvier 2009, prononcé le redressement judiciaire de Mme Régine Isabelle LEGUERRE, née le 10 décembre 1961 à Toulouse